

# Fiche de données de sécurité

## Shell Coolguard OAT Ready-to-Use

**No. Infosafe** ACMPF Version 1.1 **Date** 2005/10/06 **État** ÉMIS  
01/fre/fra/C No, **d'émission**

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom du produit**

Shell Coolguard OAT Ready-to-Use

**Code du produit**

001B3389

**Type du produit**

Antigel et liquide de refroidissement.

**Nom de société**

Shell Pacifique

**Adresse**

1 route de la Digue

BP L2 98849

NOUMEA

Nouvelle Calédonie

**Téléphone (urgences)**

SAMU 15 ou Hopital Gaston Bouret tél : 25.66.66

**Numéro de téléphone / Télécopie**

Tel:25.82.34 Fax:26.12.61

**Autres noms**
**NOM**

Shell Coolguard OAT Ready-to-Use

**CODE**

140001920777

### 2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

**Description de la préparation**

Mélange de Monoéthylène glycol et d'une formulation d'inhibiteur Ne contient pas de nitrates, d'amines ou de phosphates

**Composants /  
constituants**
**NOM**
**CAS**
**EINECS**
**PROPORTION**
**Symbole(s)  
de danger**
**Phrase(s) de risque**

eaux distillées

7732-18-5

231-791-2

50-70 %

Ethenediol

107-21-1

203-473-3

25-40 %

Xn

R22

**Autres informations**

Voir en Section 16 ' Autres informations' le texte complet pour chaque phrase de Risque.

### 3. IDENTIFICATION DES DANGERS

**Classification européenne**

Nocif.

**Effets néfastes sur la santé**

Nocif en cas d'ingestion. L'ingestion de ce produit peut endommager le système nerveux, entraîner un dysfonctionnement

des reins et du foie et même être mortelle. Une exposition répétée à de fortes concentrations de ce produit peut endommager les reins.

**Dangers physico-chimiques**

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

**Dangers pour l'environnement**

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

---

## 4. PREMIERS SECOURS

---

**Symptômes et effets secondaires**

L'ingestion peut causer des étourdissements, maux de tête, nausées, vomissements et, dans des cas extrêmes, entraîner des pertes de connaissance et même la mort. Les symptômes d'empoisonnement peuvent arriver même après plusieurs heures, de ce fait une observation médicale doit être maintenue pendant au moins 48 heures après l'accident.

**Inhalation**

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Peau**

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin.

**Contact avec les yeux**

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

**Ingestion**

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

**Conseil(s) au médecin**

Traiter selon les symptômes. Administrez 50ml d'éthanol pur dans une concentration buvable.

---

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

---

**Dangers spécifiques**

La combustion peut créer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone, des oxydes de soufre, des composés du plomb et des composés non identifiés, organiques ou non.

**Moyens d'extinction appropriés**

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

**Moyens d'extinction déconseillés**

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

**Équipement de protection**

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

---

**Précautions individuelles**

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

**Précautions environnementales**

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

**Méthodes de nettoyage - petits déversements**

Absorber le liquide avec du sable ou de la terre. Balayer et placer dans un conteneur clairement identifié pour une

élimination conforme aux réglementations locales.

#### Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels

Empêcher que le produit ne se répande en créant une barrière de sable, de terre ou de tout autre matériau de rétention. Récupérer le liquide directement ou à l'aide d'un absorbant. Eliminer comme pour les petits épandages.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Éviter les déperditions accidentelles. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Eviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

#### Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

#### Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

#### Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

#### Matériaux inappropriés

alliage de zinc. Évitez le contact avec des matériaux galvanisés.

#### Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Limites d'exposition

| Substance                | Réglementation | Durée d'exposition | Limite d'exposition | Unités | Notes |
|--------------------------|----------------|--------------------|---------------------|--------|-------|
| Ethylene glycol, aerosol | ACGIH          | PEL                | 100                 | mg/m3  |       |

ACGIH ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

#### Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

#### Protection du système respiratoire

Veiller à garder l'exposition en-deçà des valeurs limites applicables. Si ceci n'est pas possible, envisager l'utilisation d'un appareil respiratoire muni d'une cartouche à vapeurs organiques combinée avec un pré filtre.

#### Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

#### Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

#### Protection du corps

Limiter toute forme de contact avec la peau. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

#### Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la

réglementation locale.

---

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

**Couleur**

Orange.

**État physique**

Liquide à température ambiante.

**Odeur**

Inodore.

**Valeur du pH**

de 7.5 à 8.5.

**Tension de vapeur**

0.06 mmHg à 20°C.

**Point d'ébullition**

108°C.

**Solubilité dans l'eau**

Entièrement miscible.

**Point d'éclair**

Donnée non disponible.

**Limite supérieure d'inflammabilité**

Donnée non disponible.

**Limite inférieure d'inflammabilité**

Donnée non disponible.

**Température d'auto-inflammation**

Donnée non disponible.

**Autres informations**

Point de congélation: -17 °C.

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

**Stabilité**

Stable.

**Conditions à éviter**

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

**Matières à éviter**

Agents oxydants forts.

**Produits de décomposition dangereux**

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

**Base d'évaluation**

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

**Toxicité aiguë - orale**

DL50 probablement > 2000 mg/kg. Classé comme nocif selon les critères européens. N.B. : la toxicité orale présente une nette différence entre l'animal et l'être humain, ce dernier étant plus sensible. La dose létale estimée pour l'être humain est de 100 millilitres.

**Toxicité aiguë - voie cutanée**

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

**Toxicité aiguë - par inhalation**

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

**Irritation oculaire**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation cutanée**

Probablement légèrement irritant.

**Irritation respiratoire**

Si des brouillards sont inhalés, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

**Sensibilisation de la peau**

Probablement non sensibilisant pour la peau.

**Propriétés cancérogènes**

Les composants ne sont pas connus pour leurs effets cancérogènes.

**Propriétés mutagènes**

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

**Toxicité pour la reproduction**

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

---

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

**Base d'évaluation**

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

**Mobilité**

Liquide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Se dissout dans l'eau.

**Persistence / Dégradabilité**

Les principaux composants sont facilement biodégradables.

**Bioaccumulation**

Ne se bioaccumule probablement pas de façon significative.

**Ecotoxicité**

Ce produit est probablement pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques, LL/EL50 > 100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

**Autres effets néfastes**

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit. Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

---

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

**Élimination des déchets**

Recycler ou éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur, en faisant appel à un ramasseur ou éliminateur agréé. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

**Élimination du produit**

Comme pour les déchets.

**Elimination des emballages**

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à une entreprise agréée.

---

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

**Informations relatives au transport**

Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

**Symboles européens**

Xn

**Indication de danger**

Nocif.

**Phrase(s) de risque CE**

R22 Nocif en cas d'ingestion.

**Conseil(s) de prudence CE**

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

**Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)**

Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).

**TSCA (USA)**

Tous les constituants sont répertoriés.

**Emballage et étiquetage**

Contient de l'éthanedial. Contient un agent amérissant. Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

---

## 16. AUTRES INFORMATIONS

---

**Références**

67/548/EEC - Directive sur les substances dangereuses.

1999/45/EC - Directive sur les préparations dangereuses.

91/155/EEC - Directive sur les fiches de données de sécurité.

**Restrictions**

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

**Liste des phrases R en section 2**

R22 Nocif en cas d'ingestion.

**Numéro du service technique à contacter**

25.82.34

**Information(s) complémentaire(s)**

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

---

Fin de FDS

---